

Première session ordinaire du Conseil d'administration

Rome, 20 - 22 janvier 1999

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Point 4 de l'ordre du jour

PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DU STATUT, DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL ET DU RÈGLEMENT FINANCIER DU PAM

RECTIFICATIF

A l'article XIII.4 du Règlement général proposé, page 6, paragraphe f) deuxième ligne: remplacer "toute contribution en espèces" par "toute contribution en nature".



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/99/4-C/1/Corr.1
(Français seulement)

14 décembre 2001 ORIGINAL: FRANÇAIS

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.